

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 2 août 2008

à 9h30

au Château de Carrouges (Orne)

Compte-rendu

Ordre du jour

- Rapport moral du Président de la FACCC, Monsieur Marc Dudognon.
- Rapport financier du trésorier national, Monsieur Armand Pontagnier.
- Rapport du Président de la Commission des épreuves, Monsieur Bernard Banderier.
- Rapport du Président de la Commission Communication, Monsieur Marc Pondaven.
- Parole aux invités : Monsieur Gatien Couvreur, représentant la société Saint Hubert Mobile, Monsieur François Couëtoux du Tertre, représentant la Société de Vènerie et Monsieur Gérard Arthus, Président de la Société Centrale Canine.
- Questions / Remarques

Préambule

Marc Dudognon présente à nouveau ses excuses pour le « petit cafouillage » administratif concernant l'envoi des convocations aux présidents des AFACCC départementales.

Il remercie les participants de cette assemblée générale et remercie en particulier Monsieur Joliveau, organisateur de la manifestation, pour son accueil ; Monsieur André Chambrier et toute son équipe pour l'organisation ; Monsieur François Couëtoux du Tertre représentant le président de la Société de Vènerie ; Monsieur Gérard Arthus, Président de la Société Centrale Canine, ainsi que les présidents des AFACCC départementales et les personnes qui se sont excusées de leur absence mais qui apportent leur soutien à l'association dans ses démarches pour la défense de la chasse aux chiens courants (dont

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

Hervé Cart, Gérard Sifferlen, Eric Andres, Georges Lamoureux et Marcel Voillot, administrateurs de la FACCC).

Avant l'ouverture de l'Assemblée Générale, Marc Dudognon donne la parole à Monsieur Gatien Couvreur, représentant de la société de téléphonie mobile, Saint Hubert Mobile :

- Parole à Monsieur Gatien Couvreur

Gatien Couvreur remercie Marc Dudognon de lui avoir permis de participer à cette assemblée générale et de lui laisser la parole.

Gatien Couvreur rappelle aux personnes présentes que la FACCC est partenaire de Saint Hubert Mobile depuis plus de 7 mois et que 3% du montant des abonnements mensuels des adhérents lui sont reversés, soit environ 20€ depuis le début du partenariat.

Il invite les personnes qui souhaitent avoir plus de renseignements sur Saint Hubert Mobile à se rendre sur le stand de la société.

→ Marc Dudognon remercie Gatien Couvreur, déclare l'Assemblée Générale 2008 de la FACCC ouverte et, après l'avoir remercié de nouveau pour sa présence, laisse la parole à Monsieur François Couëtoux du Tertre, représentant de la Société de Vènerie.



- Parole à Monsieur François Couëtoux du Tertre

Ce dernier remercie la FACCC pour son soutien à la Société de Vènerie et exprime sa satisfaction de voir ces associations réunies par une même passion et solidaires face aux dangers qui les menacent : si la vènerie est interdite, la chasse aux chiens courants en verra également les conséquences, d'où l'importance de l'union des deux associations.

François Couëtoux du Tertre rend hommage à la revue « Chien Courant », en souligne la qualité, pour lui, c'est une revue remarquable par son fond et sa forme.

Il revient ensuite sur les divers évènements qui ont animé ce début d'année 2008 : plusieurs sabotages et actions contestataires ont rendu les chasses difficiles, et les veneurs ont souvent dû, par mesure de sécurité, arrêter de chasser. Il met en garde, pour les saisons prochaines, sur les dangers qui menacent la vènerie et les autres modes de chasse, car même si la chasse est un loisir tout à fait légal, les chasseurs sont souvent vus de manière négative.

Aux différentes tables rondes sur la chasse auxquelles la Société de Vènerie était présente, la chasse aux chiens courants n'était pas visée ni menacée, mais il est important de promouvoir l'image de tous les modes de chasse et il est encore plus important pour les adhérents de soutenir leurs associations.

François Couëtoux du Tertre conclut sur l'avenir de la collaboration entre la FACCC, la Société de Vènerie et l'AFEVST : la Grande Meute. Leur prochaine

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

rencontre aura lieu le 25 septembre, date à laquelle « La Grande Meute » sera reçue au ministère de l'Agriculture. Les premiers thèmes sur lesquels l'association se penchera seront le dérangement et les problèmes de territoire. François Couëtoux du Tertre souligne de nouveau la nécessité et l'indispensabilité de s'unir pour défendre. Il espère que les mouvements anti-chasse seront moins présents en 2009, qui sera, selon lui, une année charnière : soit les choses s'apaiseront, soit elles s'emplifieront.

Il excuse encore le président de la Société de Vènerie, Philippe Dulac pour son absence et remercie de nouveau Marc Dudognon et la FACCC.

→ Marc Dudognon revient sur les paroles de François Couëtoux du Tertre et explique que même la chasse à tir « dérange », les saboteurs recherchent la provocation pour détruire l'image du chasseur.

→ Marc Dudognon fait ensuite le bilan de sa première année d'exercice en tant que président de la fédération :

« Un an déjà, un an qui m'a permis de côtoyer, de rencontrer beaucoup de personnes du monde de la chasse. J'ai pu ainsi mesurer le travail que Patrick Molina avait accompli durant ces dix années passées à la tête de la FACCC.

Même si je n'ai pas communiqué dans notre revue mon emploi du temps, je peux vous dire qu'un an de présidence c'est plus de 15000 km sur les routes et sur les rails, 17 week-ends (et je ne parle pas des jour pris pour faire la promotion de notre fédération). Je ne m'apitoierai pas sur mon sort, j'assume du mieux que je peux mon rôle de président. Je ne suis pas le seul administrateur de la FACCC à prendre aussi souvent le sac à dos, je suis entouré d'une équipe qui travaille énormément pour notre fédération et je les en remercie.

Au cours de cette assemblée, nous reviendrons sur le bilan de ce travail et des démarches effectuées et à venir auprès des diverses instances qui ont un rapport avec la chasse ».

Avant de poursuivre son intervention, Marc Dudognon donne la parole à Armand Pontagnier, trésorier national, pour sa présentation du bilan financier de la fédération.

Rapport financier du trésorier national, Monsieur Armand Pontagnier

Armand Pontagnier précise à l'assemblée qu'il n'est pas comptable, qu'il se contente de saisir les informations et que c'est le cabinet d'experts comptables, GEREX, qui établit le bilan financier.

Armand Pontagnier fait la lecture de la page 8 du bilan financier « Détail Compte de Résultat » :

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2007	12	31/12/2006	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES		22 539		19 495	3 044	15.61
7070000 Ventes de marchandises		22 539		19 495	3 044	15.61
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES		176 643		152 460	24 183	15.99
7081000 Adhésions		175 973		149 454	26 519	17.74
7084000 Royalties sur DVD		670		3 006	2 136	71.06
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		199 382		171 955	27 426	15.95
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		199 382		171 955	27 426	15.95
ACHATS DE MARCHANDISES		12 852		21 379	8 527	39.88
6070000 Achats de marchandises		12 852		21 379	8 527	39.88
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)		8 439		3 337	- 5 102	152.88
6073000 Variation stock marchandises		8 439		3 337	5 102	152.88
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		143 162		98 844	44 317	44.84
6061000 Eau		1 542		104	1 438	NS
60613000 Eau		50		33	17	52.86
6064000 Fournitures de bureau		9 340		5 840	3 500	59.94
6132000 Location locaux		1 200		1 200		
6150000 Entretien et réparations		919		744	175	23.54
6160000 Primes d'assurances		641		608	33	5.40
6181000 Abonnement documentation		2 506		2 169	338	15.57
6226000 Frais de comptabilité		2 715		2 411	304	12.61
6227000 Frais d'actes contentieux		4 831		2 066	2 765	133.86
6230000 Publicité relations publiques		60 063		46 093	13 970	30.31
6251010 Déplacement mission réception		45 916		24 324	21 592	88.77
6261000 Affranchissements		9 071		8 592	482	5.61
6262000 Téléphonie		4 297		4 407	111	2.53
6278000 Frais bancaires		68		255	187	73.36
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS		122		168	46	27.28
6333000 Formation continue		122		168	46	27.28
SALAIRES ET TRAITEMENTS		22 491		22 184	307	1.38
6411000 Rémunérations		22 244		20 187	2 057	10.19
6412000 Congés à payer		247		1 997	1 750	87.61
CHARGES SOCIALES		8 023		7 346	677	9.08
6451000 Cotisations URSSAF		5 644		4 519	1 125	24.89
6453000 Cotisations CTRSI		1 268		1 151	117	10.19
6454000 Cotisations ASSÉDK		923		855	68	7.98
6455000 Charges / congés à payer		177		821	643	78.42
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		2 870		4 435	1 564	35.28
6811000 Dotation amort immo incorporel		124		2 287	2 162	94.56
6812000 Dotation amort immo corporel		2 746		2 148	598	27.83
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		197 950		157 694	40 256	25.53
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 432		14 262	12 830	89.96

Armand Pontagnier précise que la FACCC ne fait aucun bénéfice sur la vente des attributs aux AFACCC : afin de leur permettre à elles de se faire des bénéfices, ils leur sont vendus à prix coûtant et sont seulement ajoutés les frais d'expédition.

Il revient également sur le point « Déplacement, mission, réception » (correspondant aux dépenses dues à l'activité du Conseil d'Administration). Ce

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

point représente un budget important mais nécessaire. Il montre bien le dynamisme des membres du Conseil.

Armand Pontagnier rappelle également que la FACCC a dû verser une indemnité de 32 000€ suite à l'affaire Jean-Louis Cann, ce qui explique le déficit (le résultat d'exploitation est tout de même positif).

→ Marc Dudognon remercie Armand Pontagnier pour son intervention et fait voter par l'assemblée l'approbation du bilan financier : celui-ci est approuvé par l'unanimité des personnes présentes.

Marc Dudognon donne ensuite la parole au Président de la Commission des Épreuves, Bernard Banderier.

Rapport du Président de la Commission des épreuves, Monsieur Bernard Banderier

« Mesdames, Messieurs les Présidents, chers adhérents, chers amis,

Responsable de la Commission des Épreuves de notre Fédération, je vais essayer de tirer le bilan de l'année écoulée au niveau des épreuves, de leur organisation et de leur encadrement.

Pour nous, passionnés de chasse aux chiens courants, outre la pratique de notre activité lors des périodes d'ouverture de la chasse, les divers concours organisés sont l'occasion de prolonger la saison, que l'on soit concurrent avec sa meute ou simplement spectateur venu retrouver les amis et écouter encore une fois la musique des chiens. Ainsi, participants, juges et public vont se retrouver pour écouter les récris et vibrer au gré des chasses. Notre dessein, à nous Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants, est de montrer de belles et bonnes meutes de chiens courants. Entendons-nous bien, même si à tout concours vainqueur il y a, la compétition n'est pas l'objectif premier de cette manifestation. Nous savons tous que nombreux sont les paramètres qui interviennent dans notre pratique et que la chance y joue un grand rôle. Ceux qui participent, ceux qui sont sélectionnés au cours des différentes finales, ont certes de très bons chiens voire excellents mais nul ne peut s'enorgueillir d'avoir les meilleurs. Deux prestations d'une même meute peuvent se révéler très différentes ne serait-ce que par ce que nous appelons la qualité de la voie ou la complaisance de l'animal de chasse. Aussi pas de championite, pas de rivalité déplacée, mais plutôt humilité devant la chasse et le travail de nos chiens ! Je dois dire, ayant pour ma part assisté à trois finales sur quatre cette année, qu'à aucun moment je n'ai senti de la part des concurrents mauvais esprit ou jalousie. Tout s'est déroulé dans un excellent climat, favorisé par les organisateurs et encouragé par les juges.

Autour de nos chiens, ces journées de concours, à quelque niveau que ce soit de la compétition, doivent être toujours et rester l'occasion de rassembler les chasseurs aux chiens courants, d'initier à ce mode de chasse qui compte en France le plus de pratiquants, postés ou conducteurs de chiens, d'amener par la vitrine que nous offrons de nouveaux pratiquants à notre discipline.

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

Attention, esprit FACCC ou convivialité ne veulent pas dire qu'il faille faire n'importe quoi et n'importe comment. Certains, heureusement de moins en moins nombreux, ont tendance à l'oublier et nous reprochent fréquemment, souvent d'ailleurs pour cacher leurs négligences, notre rigueur et notre souci de sérieux. Une épreuve peut être conviviale et se dérouler suivant des règles équitables, garantes de justice, dans le respect des conducteurs et des chiens engagés. Nous ne délivrons pas de document de capacité des chiens, nous démarquant ainsi de la Société Centrale Canine dont le rôle n'est évidemment pas le nôtre. Cela ne nous autorise aucunement à galvauder l'organisation et le déroulement de nos concours, à ne pas être extrêmement exigeant sur la tenue de nos concours.

Ainsi il me faut signaler certains points qui ne nous donnent pas encore satisfaction : la transmission des résultats qui est souvent négligée. Une fois le concours passé, on omet volontiers d'en transmettre les résultats à qui de droit. Comment alors envisager l'organisation des différentes finales, régionales ou nationales, l'information des meutes sélectionnées, le contrôle des participants au niveau national ... ? Je vous renvoie aux différentes lettres internes éditées plusieurs fois à ce sujet et reprenant en détail les démarches à effectuer, la manière de transmettre les résultats de vos épreuves, comme je vous renvoie à nos règlements et aux cahiers des charges qui permettent d'organiser nos épreuves.

Je vous rappelle également, même si c'est de l'ordre du détail, que vous devez un accueil irréprochable aux concurrents et à leurs chiens. N'oubliez pas que ce sont eux qui font le spectacle et que la mise à disposition de cages abritées du vent et de la pluie et pourvue d'une litière propre est le moindre des services que doit l'organisateur aux meutes qu'il accueille. Nous mettons souvent en avant notre éthique et le respect du chien qu'elle sous-entend. Il s'agit là, souvent par des choses simples, de mettre en pratique ce que nous entendons défendre et promouvoir.

En 2009 se dérouleront trois finales nationales : la Finale des concours Sanglier dont l'AFACCC de l'Hérault assurera l'organisation, la Finale des concours Renard prise en charge par l'AFACCC des Côtes d'Armor et la Finale des épreuves Chien de Pied sous la responsabilité de l'AFACCC du Gers. Que tout soit mis en œuvre pour que ces trois événements cynégétiques et cynophiles reflètent bien la dynamique de notre Fédération et l'importance de la Chasse aux Chiens Courants dans notre pays.

Par ailleurs le monde de la chasse est aujourd'hui traversé par un souci de recrutement. Les conditions de la vie moderne, la population rurale diminuant, le nombre des chasseurs baisse. On parle beaucoup d'amener jeunes et femmes à la chasse. La FACCC a décidé de passer à l'action : les jeunes sont très présents aujourd'hui sur nos concours Chien de Pied. Voilà plusieurs années que le vainqueur de la finale nationale est un junior. Pour ce qui est de l'élément féminin, cette année, à l'initiative de Marc Dudognon, nous mettons en place une Coupe des Dames qui aura lieu à Hourtin en Gironde.

Cette épreuve, réservée exclusivement aux conductrices de meutes et jugée par nos juges féminines, montre ainsi la présence des femmes dans notre mode de chasse et la place qui leur est due.

Second volet de la Commission des Epreuves que j'anime : la formation des juges 1^{er} et 2^{me} degrés. Là encore la circulation de l'information est loin d'être parfaite entre les

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

départements et le national. Je ne suis pas toujours informé de la tenue de tous les stages. Nous avons mis en place des formations de qualité que certains d'ailleurs nous envient. Il importe au plus haut point que le contenu, l'emploi du temps et la qualité des formateurs soient respectés. Il n'y a pas d'acte d'autoritarisme déplacé dans mon propos et nombreux sont ceux qui me connaissent et qui savent que ce n'est pas dans ma nature, mais il importe que le bureau national soit informé convenablement des sessions de stage, de manière à en assurer la validité en constatant le respect des consignes d'organisation.

Nous constatons avec plaisir et satisfaction la volonté croissante de nos adhérents toujours plus nombreux à vouloir se former. L'augmentation de nos épreuves engendre des besoins réels. Etre juge FACCC, c'est donner beaucoup de temps, du travail, pour faire vivre nos concours. Que tous ceux qui oeuvrent ainsi les vendredi, samedi et dimanche pour permettre aux meutes d'évoluer, qui assurent la bonne tenue des concours et les animent soient ainsi remerciés. Ils participent directement à la notoriété de notre fédération.

Mais aussi, n'oubliez pas, chers amis juges, que vous représentez notre fédération lors de nos épreuves. Comme les chiens et leurs conducteurs, vous allez être le point de mire du public et vous vous devez par votre comportement, vos actes et vos paroles, d'être irréprochables. A ce sujet et à titre d'exemple, je citerai l'attitude de ces deux juges du midi, attitude qui les honore. Lors de la finale Chien de Pied à La Ferté en Saône et Loire, après que la plus jeune participante, Mlle Saugier se soit présentée et ait présenté son chien Tibère, ces deux juges dont l'un est le nouveau président de l'AFACCC du Gers, se sont à leur tour présentés à la jeune concurrente, expliquant qui ils étaient, d'où ils venaient et ce qu'ils chassaient, montrant ainsi tout le respect qu'ils avaient pour les concurrents et ceci quel que soit leur âge.

Nos épreuves ont aujourd'hui acquis un crédit certain, une valeur non démentie et un engouement qui croît année après année, ce seront cette année quelques 150 épreuves ainsi mises sur pied. A nous, membres de la FACCC, de tout faire pour leur assurer pérennité et succès toujours grandissant.

La chasse aux chiens courants que nous entendons défendre et promouvoir est bien présente dans sa dimension historique et culturelle quant à notre pratique, patrimoniale avec nos races françaises. Elle joue également un rôle social important pour la vitalité du monde rural, dans l'animation de nos villages offrant ainsi une alternative à l'artificiel des cités. Enfin les retombées économiques de notre loisir sont loin d'être quantités négligeables.

Aussi sachons profiter de manifestations comme nos concours, nos finales, régionales ou nationales pour montrer, expliquer et faire partager notre passion. Le chasseur du 21^{ème} siècle sera pédagogue ou ne sera pas. Nos chiens et notre comportement seront les meilleurs atouts face à nos détracteurs, notre respect de la chasse, de l'animal chien ou gibier, des règles, des hommes et des femmes, le meilleur encouragement pour nos défenseurs. Je vous remercie de m'avoir écouté. »

→ Marc Dudognon remercie Bernard Banderier pour son intervention. Il précise qu'il espère que le calendrier 2009 comptera autant d'épreuves que celui de l'année 2008 et que la Coupe des Dames connaîtra un grand succès.

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

Il laisse ensuite la parole à Monsieur Gérard Arthus, Président de la Société Centrale Canine.

• Parole à Monsieur Gérard Arthus

Monsieur Arthus remercie Marc Dudognon. Il fait le constat que la FACCC est parfois en avance sur la Société Centrale Canine ; il souhaite que la solidarité entre les deux associations soit renforcée et en particulier entre les juges de ces associations.

Il ajoute que la chasse est vulnérable, d'où l'intelligence de l'union et du rassemblement. Les associations cynégétiques ont tout intérêt à se rassembler et pour cela, il félicite la Grande Meute.

→ Marc Dudognon remercie Monsieur Gérard Arthus pour ces paroles, elles prouvent que la Grande Meute et la FACCC sont reconnues par les instances cynégétiques et, poursuit son discours :

« Je vous parlais tout à l'heure du travail fait par l'ensemble des administrateurs. Ce travail a permis d'augmenter le nombre de nos adhérents :

- 2005: 7469 adhérents

- 2006: 7434 adhérents

- 2007: 7643 adhérents

- 2008: 8005 adhérents dont 476 en adhésions "famille" et 35 abonnements à la revue (et nous ne sommes pas encore à la fin de l'année).

Je pense que nous avons devant nous une bonne marge de progression.

Cette année, de nouvelles AFACCC se sont créées: celles du Maine-et-Loire, de la Vendée, de l'Isère. Une ou deux sont en sommeil mais nous allons faire ce qu'il faut pour les dynamiser (la Lozère).

Nous avons rencontré à plusieurs reprises, dans des assemblées ou officiellement, Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Chasseurs, Monsieur Charles-Henri de Ponchalon et son directeur, Monsieur Bussy, qui nous reçoivent toujours avec beaucoup de gentillesse. Nous avons exposé à Monsieur de Ponchalon nos problèmes concernant certains arrêtés préfectoraux et l'élaboration de règlements intérieurs discriminatoires et lui avons demandé de faire modifier l'arrêté du 15 novembre 2006 concernant les concours et épreuves.

Nous lui avons également demandé de faire modifier la réglementation concernant l'entraînement en parc de plus de 20 hectares étant donné que l'entraînement ne constitue pas un acte de chasse et ne s'accompagne pas du prélèvement de gibier.

Nous lui avons aussi demandé s'il n'était pas possible par le biais de la lettre de la FNC ou du petit livret vert de faire passer certains messages.

Monsieur Charles-Henri de Ponchalon nous a déclaré qu'il présenterait notre dossier à Maître Lagier, Avocat de la Fédération Nationale des Chasseurs et de la FACCC afin qu'il étudie la façon de faire évoluer les choses dans le bon sens. Charles Lagier m'a confirmé qu'il avait bien reçu le courrier de Monsieur de Ponchalon.

Nous allons rencontrer avec l'ensemble de « La grande meute » le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, le 25 septembre.

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

Vous savez que la chasse est l'affaire du ministère de l'écologie et les chiens, l'affaire du ministère de l'agriculture.

Nous allons faire valoir le poids que nos trois associations représentent, nos actions, le patrimoine chiens que nous entretenons, continuons de pérenniser, etc....

Nous avons demandé un rendez-vous à Monsieur Jean-Pierre Poly, directeur de l'ONCFS afin d'obtenir une clarification attendue sur les dispositions réglementaires régissant la chasse aux chiens courants et l'interprétation qu'en fait l'Office. Lorsque l'on verbalise des chasseurs qui sont en entraînement sous prétexte que leurs chiens ont traversé un pré de 100 mètres de large attenant à une maison d'habitation, quand je lis le rapport que fait un chef du service de la garderie en indiquant à une juge qu'il ne faut pas faire de différence entre un chasseur qui entraîne ses chiens et un chasseur portant une arme, je pense qu'il y a quand même matière à discuter.

Nous avons aussi demandé à l'ONF un rendez-vous, afin de lui soumettre une suggestion de modification du cahier des charges lors des prochaines adjudications.

Un courrier a été adressé aux Préfets, aux directeurs des DDAF et aux présidents de Fédération des Chasseurs, leur demandant de faire respecter l'Arrêté du 21 janvier 2005, de vérifier la teneur des règlements intérieurs dont certaines dispositions apporteraient des contraintes intolérables à l'exercice de notre sport (les mesures adoptées devant garantir une égalité entre les sociétaires sans créer de discrimination).

Vous pouvez constater qu'il nous reste encore du travail.

En 2009, la FACCC aura 20 ans d'existence. L'organisation de deux manifestations est en projet (avec réserve):

- *L'AFACCC 21 organiserait lors d'une fête de la chasse à Beaulieu, domaine de Bonvaux, près de Dijon, une cérémonie en l'honneur du créateur de la FACCC, Marcel Voillot. L'association en profiterait pour y organiser un Conseil d'Administration.*
- *Toujours sous réserve, un rassemblement de meutes FACCC au domaine de Roquerousse (13) près d'Aix en Provence pourrait être organisé. Pascal Cortejo est chargé de monter un dossier primitif.*

Nous vous communiquerons en temps voulu, par l'intermédiaire de notre revue et de notre site la confirmation de ces manifestations.

Je vais laisser maintenant la parole au Président de la Commission Communication, Marc Pondaven. »

Rapport du Président de la Commission Communication, Monsieur Marc Pondaven

Marc Pondaven commence par remercier l'équipe de rédaction de la revue, dirigée par Bernard Banderier, pour la qualité du travail fourni et rappelle à l'assemblée qu'il ne faut pas hésiter à transmettre à Bernard Banderier des articles ou des projets d'article car il est important que la revue soit le reflet de toutes les régions et de leurs particularités.

Concernant le document power point de présentation de la FACCC, celui-ci n'est pas achevé. Il s'intègre dans un projet comprenant une pochette contenant

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

différents documents destinés à communiquer au sein de la fédération mais aussi vers l'extérieur (les instances cynégétiques et politiques, le grand public, les écoles : en effet, l'aspect pédagogique de ces documents est très important) et une vidéo sur l'association.

Le site internet de la FACCC doit également être réactualisé et remis en forme : le projet est en cours de définition.

La FACCC devra également récupérer le maximum d'adresses mail d'adhérents : internet est un outil indispensable pour véhiculer des messages rapidement et en cas de besoin, rassembler (exemple de la manifestation de Cluny).

Marc Pondaven rappelle également l'importance pour la FACCC et ses adhérents de véhiculer une image positive : le comportement et l'image donnée par les adhérents sont très importants : lors des présentations de meutes, par exemple, il est indispensable que les propriétaires de meutes se présentent dans une tenue correcte, qui identifie leur appartenance à la FACCC (pantalon sombre, chemise blanche, cravate et chaussures de ville) et qui montre le sérieux de l'association.

Enfin, le grand projet de manifestation pour les 20ans de la FACCC en 2009 sera là aussi le moyen de véhiculer l'image de l'association et de mettre en avant la diversité des territoires, des races de chiens... qu'elle regroupe autour d'une même passion.

→ Marc Dudognon remercie Marc Pondaven et revient sur le projet de modernisation du site internet : il prévoit que les internautes pourront souscrire leur adhésion à la FACCC en ligne, avec paiement par prélèvement automatique et reconductible d'une année à l'autre.

Marc Dudognon fait ensuite la présentation de la secrétaire, Ninon Briffouillière et demande aux administrateurs présents de se lever et de se présenter.



Questions / Remarques

Avant de mettre un terme à l'assemblée, Marc Dudognon demande aux personnes présentes si elles ont des questions à poser ou des remarques à faire :

- « Serait-il possible d'uniformiser les tarifs de revente des attributs par les AFACCC ? »
 - Il n'y a pas d'uniformisation possible, les AFACCC sont seules décisionnaires des tarifs qu'elles souhaitent appliquer.
- « Les nouveaux adhérents sont parfois obligés de payer deux adhésions dans la même année, comment régler ce problème ? »
 - Ce problème peut se poser pour les retardataires, c'est pourquoi les adhésions qui sont prises au cours du dernier trimestre de l'année

Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants

comptent pour l'année suivante. Il faut insister auprès des adhérents sur la nécessité d'adhérer en début d'année.

- « La date de remise du calendrier des concours fixée au 15 août peut poser des problèmes de superposition avec le calendrier des concours de la SCC, puisqu'à cette date, il n'est pas encore connu ; comment y remédier ? »
 - Le calendrier des concours devant être publié dans la revue Chien Courant du mois d'Octobre, la date de remise ne peut être changée. Il faut donc que les AFACCC prennent contact avec leurs homologues régionaux de la SCC pour essayer de connaître avant le 15 août les dates de leurs concours.
- « Est-il possible de transmettre les dates et l'ordre du jour des conseils d'administration aux présidents, secrétaires et trésoriers des AFACCC ? »
 - Non, car seuls les membres du Conseil d'Administration sont concernés.
- « Dans la revue Chien Courant du mois d'avril, un article contre l'utilisation du téléphone portable est paru et aujourd'hui, Monsieur Gatien Couvreur a fait la promotion de la société de téléphonie mobile, Saint Hubert Mobile. N'y a-t-il pas un problème de cohérence entre ces deux actions ? »
 - Non, puisque même si l'utilisation du téléphone portable en action de chasse est à proscrire, rien n'empêche de posséder un téléphone portable et de l'utiliser en dehors de la chasse.
- Elie Bortolini rappelle à l'assemblée l'importance de la communication entre les AFACCC et prend l'exemple qu'il a eu lors de la fusion entre l'AFACCC 04 et l'AFACCC 06. Les AFACCC voisines doivent s'aider et se soutenir.



→ Marc Dudognon met fin à l'assemblée, remercie et invite toutes les personnes présentes à se rendre sous le stand de la FACCC où leur sera offert le verre de l'amitié.